

## ÉVALUER L'IMPACT SOCIAL : QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOS ORGANISATIONS ?

Dans tous les domaines où agissent les associations, l'évaluation est devenue incontournable. Au-delà de l'évaluation telle qu'on la connaît et telle qu'elle a été rendue obligatoire par la loi du 2 Janvier 2002, mesurer l'impact social d'une action d'intérêt général est devenu un enjeu majeur. En effet la reconnaissance de l'Economie sociale et solidaire par la loi Hamon fait perdre aux associations le « monopole » de l'impact social positif ou de l'utilité sociale, et rend nécessaire d'en rendre compte pour exister dans un champ où les associations font trop souvent figure de représentants de l'ancien monde.

Or aujourd'hui les associations sont encore peu impliquées dans ces démarches, d'une part, parce que ces dernières restent encore méconnues, et d'autre part, parce que ces approches apparaissent souvent complexes et difficiles, voire coûteuses à mettre en œuvre. En parallèle, les acteurs financiers, en particulier les mécènes privés, se sont emparés de ces approches et ont suscité le développement d'outils d'impact social, faisant de cette mesure une condition de leur soutien du secteur non lucratif. Il est vraisemblable que les financeurs publics s'emparent également de ces outils. Il est donc essentiel que les acteurs associatifs puissent se les approprier afin de les enrichir, d'en bénéficier, tout en évitant que des modèles inadaptés soient imposés. Leur utilisation peut permettre de valoriser leur création de valeur sociale et légitimer la position des entités du secteur associatif comme porteuses de solutions innovantes pour répondre aux problématiques d'intérêt général.



**GROUPEMENT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX D' ASSOCIATION**  
DU SECTEUR ÉDUCATIF, SOCIAL ET MÉDICO - SOCIAL



crédit photo: stockadobe.com

## JOURNÉE D'ÉTUDE

### ÉVALUER L'IMPACT SOCIAL : QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOS ORGANISATIONS ?

- 17 janvier 2020
- APF France handicap  
17, bd Auguste BLANQUI - 75013 PARIS  
Métro Place d'Italie
- Journée ouverte à tous les professionnels  
et administrateurs

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Cette journée sera animée par Sophie Péron, *directrice générale du Moulin Vert et secrétaire générale du GNDA*.

9h

Accueil des participants.

9h15

Ouverture de la journée par les co-présidents du GNDA.

9h30

## Enjeux, méthodes et outils de l'évaluation de l'impact social.

Jérôme SADDIER, *président ESS France et AVISE, vice-président délégué du Crédit Coopératif*.

10h30

## Table ronde :

- > Thierry SIBIEUDE, *professeur ESSEC - Titulaire de la chaire Entrepreneurat Social*.
- > Yannick BLANC, *président de Futuribles International*.
- > Jérôme SADDIER, *président ESS France et AVISE, vice-président délégué du Crédit Coopératif*.

Animation : Sophie PERON, *secrétaire générale du GNDA*

12h

Echanges avec la salle.

12h30

Déjeuner sur place.

14h

## Enjeux de cette démarche à l'échelle d'une organisation et intérêt d'un travail inter-associatif.

Ségolène JACOBS D'HANENS de la cellule « Mesure de l'impact social », *Direction générale de la Croix-Rouge française*.

15h

## Retour d'expériences.

- > Boris VENON, *coordinateur des études des Petits Frères des Pauvres*.
- > Hélène L'HUILLIER, *cabinet d'études KIMSO*.

16h

Conclusion et clôture de la journée par les co-présidents du GNDA.

## PLAN

